

31.07.2007 - 09:40 Uhr

## Groupe Helsana: la plus faible variation de primes en 9 ans

Zurich (ots) -

En 2008, grâce à sa solidité financière et à son excellent résultat d'entreprise 2006, le Groupe Helsana sera en mesure de baisser ses primes de l'assurance de base dans plusieurs régions. Sur l'ensemble du territoire, les primes du groupe subiront en moyenne une augmentation de 1,3 pour cent. Il s'agit de la progression la plus faible observée depuis 9 ans. Quant aux primes des assurances complémentaires, elles demeureront inchangées pour la majorité des clients.

Les 1,33 million d'assurés ayant souscrit leur assurance de base auprès du Groupe Helsana (qui comprend les marques Helsana, Progrès, sansan, avanex et aerosana) bénéficieront des effets de l'excellent exercice 2006, qui se distingue par une hausse des coûts de la santé inférieure à la moyenne. Ainsi, en 2008, les primes de l'assurance de base augmenteront en moyenne de 1,3 pour cent. Cette augmentation est de 60 pour cent inférieure à celle de 2007. Dans le cadre du Groupe Helsana, sur 43 régions, 30 connaîtront même des baisses de primes l'année prochaine. Parallèlement, le degré élevé de satisfaction de la clientèle doit encore être accru.

Manfred Manser, CEO: "Les excellents résultats de 2006 auront un effet positif sur les primes 2008. Cependant, il ne faut pas s'emballer; depuis le début de cette année, les coûts de la santé augmentent à nouveau nettement plus rapidement que l'année passée, qui fait figure d'exception. C'est pourquoi nous poursuivons avec ténacité notre politique d'entreprise actuelle et notre lutte pour des soins de qualité à des prix abordables."

### Extension des modèles d'assurance alternatifs

Dans le cadre de la politique d'Helsana, les produits qui permettent aux clients d'influencer eux-mêmes le montant de leurs primes revêtent une importance capitale. Les comportements responsables sont ainsi récompensés par un rabais de primes pouvant aller jusqu'à 20 pour cent. Pour cette raison, de nouveaux modèles d'assurance alternatifs ont été développés dans l'assurance de base. En outre, le Groupe Helsana étend son offre de produits établis à d'autres marques de l'entreprise; Progrès et sansan proposeront dès l'année prochaine les assurances médecin de famille et HMO. Dès 2008, les clients aerosana pourront également bénéficier de PREMED-24, qui sera ainsi accessible à l'ensemble des 1,33 million d'assurés du Groupe. En concluant PREMED-24, l'assuré s'engage à appeler un service médical téléphonique avant chaque visite chez le médecin.

Assurances complémentaires: primes pratiquement stables depuis 2006

Avec 1,2 million d'assurés, le Groupe Helsana est également le leader du marché des assurances complémentaires. Les experts indépendants attribuent régulièrement la mention "très bien" aux assurances complémentaires d'Helsana. Dans ce domaine, les primes ne subiront aucun changement pour 84 pour cent des clients. Elles augmenteront uniquement pour quelques produits. En outre, les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans se voient offrir la moitié de leurs primes d'assurances complémentaires durant une année. Enfin, le Groupe Helsana a élargi le choix pour la durée minimale du contrat d'assurance complémentaire: il est désormais possible de souscrire

l'assurance pour trois ou cinq ans. Les assurés qui optent pour un contrat pluriannuel se voient octroyer un rabais.

#### Conditions intéressantes dans les régions

Ce sont les assurés d'avanex qui profiteront le plus des baisses de primes dans l'assurance de base; leurs primes baisseront dans près de la moitié des régions. Par ailleurs, avanex octroie aux enfants un rabais spécial de 85 pour cent dans 30 des 43 régions. Les primes de sansan diminueront dans les cantons du Jura, de Lucerne et de Schaffhouse (région 1). Dans la moitié des régions, l'augmentation se maintiendra au-dessous de 2 pour cent.

Quant aux primes d'aerosana, elles subiront une hausse moyenne de 0,9 pour cent environ; dans le canton de Vaud, elles vont même baisser. L'augmentation des primes de la marque mère Helsana se limitera dans deux tiers des régions à 1,9 pour cent au maximum. Dans le canton de Genève, les primes Helsana continueront à baisser comme ce fut le cas au cours des dernières années. Enfin, les assurés de Progrès des cantons de Glaris, Nidwald et Obwald auront le plaisir de voir leurs primes décroître.

#### Calculateurs de primes sur les sites web

Les primes par marque et région seront en ligne au début du mois d'août sur les sites Internet des différentes marques. On peut également y calculer ses primes personnelles:

- [www.aerosana.ch](http://www.aerosana.ch)
- [www.avanex.ch](http://www.avanex.ch)
- [www.helsana.ch](http://www.helsana.ch)
- [www.progres.ch](http://www.progres.ch)
- [www.sansan.ch](http://www.sansan.ch)

#### Le Groupe Helsana

Avec 1,9 million d'assurés et des recettes de primes de 5,2 milliards de francs, le Groupe Helsana est le leader de la branche de l'assurance-maladie en Suisse. Helsana assure les personnes contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident, de la maternité et en cas de vieillesse. Son offre s'adresse à la clientèle privée (particuliers et familles) ainsi qu'à la clientèle entreprises (entreprises et associations). Font partie du Groupe Helsana les assureurs-maladie Helsana, Progrès, sansan, avanex et aerosana. Plus de détails sur: [www.helsana.ch](http://www.helsana.ch)

Ce communiqué de presse se trouve également dans le Coin médias sur [www.helsana.ch/media](http://www.helsana.ch/media)

#### Contact:

Service média d'Helsana  
Tél.: +41/43/340'12'12  
Fax: +41/43/340'02'10  
E-Mail: [media.relations@helsana.ch](mailto:media.relations@helsana.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100540378> abgerufen werden.